

Le Compa (suite)

MédiaChartres, avait déjà abordé l'épineux sujet du **Compa** (musé agricole Chartrain) le plus grand d'Europe.



<https://mediachartres.fr/2021/05/27/un-conseil-departemental-qui-a-le-compa-dans-loeil/>

Sujet, qui revient sur le devant de la scène et par une publication du journal local, suite à des propos du **Président**



du **Conseil Départemental**.

MédiaChartres, avait rencontré M. **Ch. Le Dorven** après son élection à la tête du département, entrevue plutôt cordiale et détendue (sauf, pour des sujets de subventions et de prêts, à certaines Communes), ainsi qu'une étrange succession et rachat d'un bien immobilier, par la Ville de Dreux ou la . . . l'omerta est de mise.

Nos équipes, ont pratiquement bouclées toutes les investigations, et la suite en collaboration, avec l'association **Anticor** s'avère . . . **passionnante !**

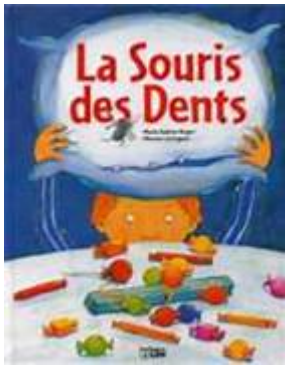


<https://www.anticor.org/>

Pour revenir au « **Compa** », le Président avait pourtant avancé le maintien du musée en lieu et place.

Les relations avec la Mairie de Chartres, n'étant pas au beau fixe (après l'éviction, de son ancien dirigeant), il y avait même comme « **une dent** » entre les deux.

Il semble bien que depuis, la petite souris soit passée, et



achetée ou négociée au prix fort, la petite « dent »



Pour mémoire, dans le cadre des extensions de l'environnement du complexe « **Colisée** » la Ville avait déjà cassée sa (votre) tirelire en **2014**, à hauteur de **4 millions d'euros**, pour acquérir auprès de la SNCF, l'ancien site de la **Sernam** de 22 000 M2, après avoir bénéficié du mois des soldes, car le prix initial était de 10 millions (petite remise de 60%) ?

En ce temps là, le **Député-Maire et président de « Chartres aménagement »** (disparu depuis) déclarait **– Nous allons faire un centre d'affaires avec logement privé et social et un centre pour handicapés, il faut aller vite– et ceci, en 2014 nous sommes en ... 2022 !**

Il ne fait plus aucun doute, sur le devenir du « **Compa** » qui sera sacrifié et transféré ... **ailleurs** (?), pour laisser place à une autre destinée certainement, plus logique et surtout,

plus « rentables ».



Patrick Maresko

LES FOUILLES . . .

La Ville de **Chartres** n'hésite pas, à mettre en avant ses fabuleux sites archéologiques et même, à en faire des lieux « d'attractions pour touristes », mais uniquement, là ou ça l'arrange et pas ailleurs.

MédiaChartres, vous révèle un exemple récent et concret:

L'immense chantier de construction engagé par la Ville en complicité avec deux autres comparses (promoteurs), entre la **Porte Morard** et la **Porte Guillaume** (ex-site EDF), le « **Jackpot** » pour ces aficionados du placement « sans risques et très rentable à cours terme » (**mais, cela reste à voir**) !



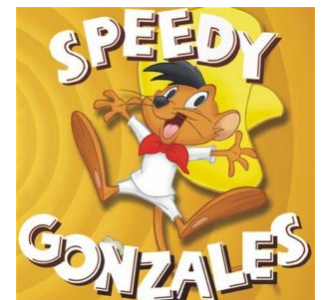


Logiquement, des fouilles archéologiques sérieuses, doivent être faites, or ... sur toute la superficie, seul le petit parking de la Porte Guillaume à été fouillé, et façon « **Speedy Gonzales** » sur une semaine seulement ? Ce qui

ne reflète en rien, les possibles secrets et trésors du passé cachés dans les strates du sol.



[https://fr.wikipedia.org/wiki/Strate_\(g%C3%A9ologie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Strate_(g%C3%A9ologie))



Les outils de fouilles, sont également « **particuliers** », d'habitude plutôt du style pinceaux et grattoirs, la Ville utilise du lourd , très curieux car d'ordinaire ce secteur est

extrêmement réglementé et surveillé ?



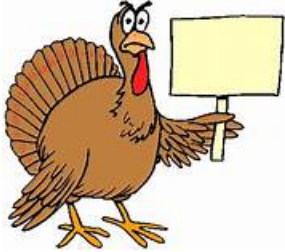
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000784249/>

La Ville faisant elle même, ses propres recommandations, sur

son site:

<https://archeologie.chartres.fr/vos-projets-nos-conseils/conseils-aux-amenageurs>

Les Chartrains ne pensent t'ils pas êtres, les



de la mauvaise farce ?

MédiaChartres espère que

non.

Martine Leroy

LE BÉTON et SES DESSOUS . . .

MédiaChartres, publie un extrait de l'article du 30/06/22 du journal en ligne **Médiapart** par: [Jade Lindgaard](#)

Et pour d'excellentes et évidentes raisons, la première étant le sujet du « **bétonnage** » des Villes, par les Maires, adjoints et lobbyistes, au travers des nombreuses **SEM** et **SPL** ! (et la question est, quelle est leur véritable motivation, « inavouable »), mais nous connaissons **les** réponses.

Nos prochains sujets, oui ... mais il faut attendre, que les enquêteurs aient terminés de poser, conclusions et rapports auprès du Juge, chargé de faire l'éclairage, sur « **Chartres**

bientôt, en pleine lumière » ? (sans ironie).

Extrait: Des élus veulent continuer de bétonner en paix !

Des élus locaux, qui ont le pouvoir de rendre constructibles des parcelles de terre, mènent la fronde contre de nouvelles dispositions les empêchant de bâtir à tour de bras. Mais la protection des terres et du vivant ne devrait-elle pas constituer une priorité plutôt que de construire un nouveau centre logistique ou un énième hypermarché ?

C'est l'une des principales avancées de [la loi « climat » votée](#) sous le premier quinquennat d'Emmanuel Macron – qui en compte peu : mettre fin au bétonnage des terres agricoles et naturelles. En 2050, il ne sera plus permis de couler du bitume ni de construire une gare ou une autoroute sur des sols non urbanisés, sans obligatoirement les compenser. C'est l'objectif appelé « **zéro artificialisation nette** » (ZAN). Pour s'y préparer, la France devra dans dix ans avoir réduit de plus de la moitié le rythme d'artificialisation des terres – par rapport aux dix ans qui ont précédé. L'enjeu est à la fois climatique, car construire sur un sol l'empêche de capter le CO₂, et la défense de la biodiversité, puisque recouvrir un sol de matières inertes y tue le vivant (hérissons, lombrics, insectes, oiseaux...), sans oublier l'enjeu paysager.

Demandée par la Convention citoyenne pour le climat, cette mesure avait été affaiblie avant son examen parlementaire par la haute administration, qui l'avait parsemée d'exemptions : les entrepôts de logistique de type Amazon peuvent y échapper, ainsi que les hypermarchés de taille inférieure à 10 000 m² – **soit 95 % des dossiers ...**

Des solutions à l'étalement urbain existent : réemploi d'espaces délaissés, **réorientation des activités locales autour de filières agroécologiques**, etc. Mais cela demande aux collectivités territoriales de renouveler leur vision du « *développement des territoires* ». Cet **aggiornamento** n'a pas

encore eu lieu dans bien des Mairies et des exécutifs, qui restent dépendants de stratégies obsolètes.

MédiaChartres, vous invite à lire la passionnante suite de l'article:

<https://www.mediapart.fr/journal/france/300622/des-elus-veulent-continuer-de-betonner-en-paix>

Clara Hirch

Ci-dessous, extrait de l'album **MédiaChartres**.





RIFIFI et CHUTE ... ?



MédiaChartres, n'est pas étonné par le « ton grinçant » et « l'atmosphère tendue » du dernier Conseil communautaire de la Ville

https://www.chartres-metropole.fr/fileadmin/user_upload/documents/agglo/conseils-communautaires/ordre-du-jour/2022/2022-06-27-ordre-du-jour-conseil-communautaire-chartres.pdf



En cause, « **Chartres Métropole** » avec les dérapages et dépenses somptuaires de ses innombrables annexes –**SEM/SPL**– (s) qui ne se compte plus <https://www.societe.com/societe/chartres-developpements-immobiliers-806220091.html> Si bien que cela commence sérieusement à énerver et attirer l'attention des organismes et services, chargés de la surveillance et des contrôles: **CRC** (chambre régionale des comptes)/**PNF** (parquet national

financier)/Services fiscaux/certaines Associations, comme Anticor <https://www.anticor.org/> etc ...



Des véritables problèmes, la pente est glissante et la tornade de force 5 (?) une chose est sur, les projecteurs et les radars sont désormais braqués sur Chartres !



Les » **mercenaires du cercle**« , s'agitent, minimisent et expliquent maladroitement dans la Presse... le mal est fait, l'opposition s'accroche et les Amis d'hier commencent à prendre discrètement des distances, avant l'arrivée de la tempête.

Un dossier, que va suivre [MédiaChartres](#).





**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**



PARQUET NATIONAL FINANCIER

LES GROS « BONNET »S,

Avec un nombre, sans cesse croissant de chantiers immobiliers en Ville, **MédiaChartres** remarque que chacun s'octroie ses « propres » besoins, en et pour ... tout !

Exemples: occupation de l'espace Public (suppression des trottoirs) sans autorisation ou périmée de longue date, ou encore, ne correspondant pas du tout à l'arrêté municipale affiché (quand il y en a un et qu'il est visible), réglementation routière (valse des panneaux mobiles ou fixes) au gré des besoins, détériorations visibles des routes par le passage répété des poids lourds (pourtant interdits en Ville, aux plus de 10 tonnes), et que les « autorités » avaient promis de sanctionner récemment, à grand renfort de communiqués dans la presse locale,

(sévir, oui, mais de façon très sélective).





état

des routes, après les passages des PLs

Comme toujours, ces infractions ne sont **JAMAIS** sanctionnées , voir même, simplement contrôlées !

MédiaChartres vous en explique la principale raison:

A ce jour, la majorité des promoteurs, sont des annexes de la **Mairie de Chartres** ou en participations, dès lors, difficile de se faire justice à soi-même (et au diable les lois), et puis quand ont à de gros « **Bonnet** » -sans mauvais esprit-, ça aide.

chantier, rue Gabriel Péri:

Voici en image, quelques illustrations:



Blv Foch, avant/après



humour de chantier !

Claude Arffi

LES « PETITS GÉNIES », DE CHARTRES !

MédiaChartres, adresse de « **sincères félicitations** », aux instigateurs et décideurs, du choix de la date des travaux de la rue de la Tonnellerie (centre Ville), **car il faut vraiment**



avoir du génie (...)

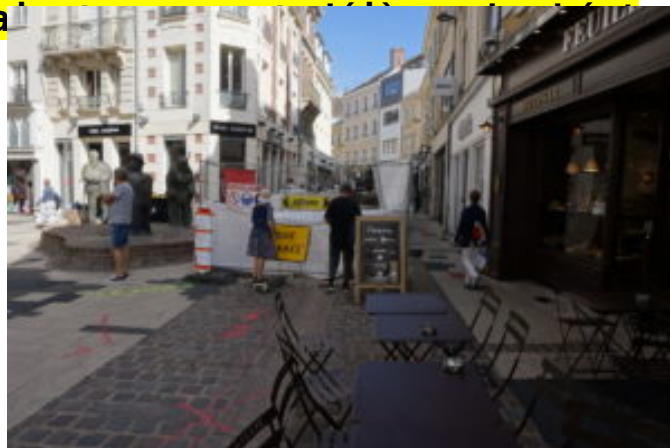
De fait, le choix de la date pour entreprendre d'ouvrir la chaussée, ne pouvait mieux tomber.



En pleine période de soldes d'Été et de fête

Les commerçants de cette rue (comme toutes les autres), après avoir subit la crise du covid, la baisse du pouvoir d'achat et maintenant la canicule, vont pouvoir « apprécier » le rythme et les plaisirs des engins de chantiers durant plusieurs mois, accentuant d'avantage la désertification et la baisse du chiffre d'affaire, **idéal pour la relance des commerces « ou pour les faire fermer »** (selon les projets).

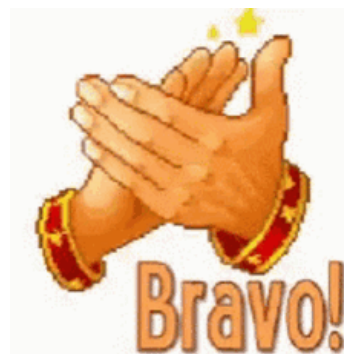
Les mois de Juillet et Aout, éta



MédiaChartres, réitère ses « compliments » auprès des auteurs, pour la parfait maitrise, la synchronisation et l'anticipation

des problèmes, les intéressé-es apprécieront.

Yves Dubois

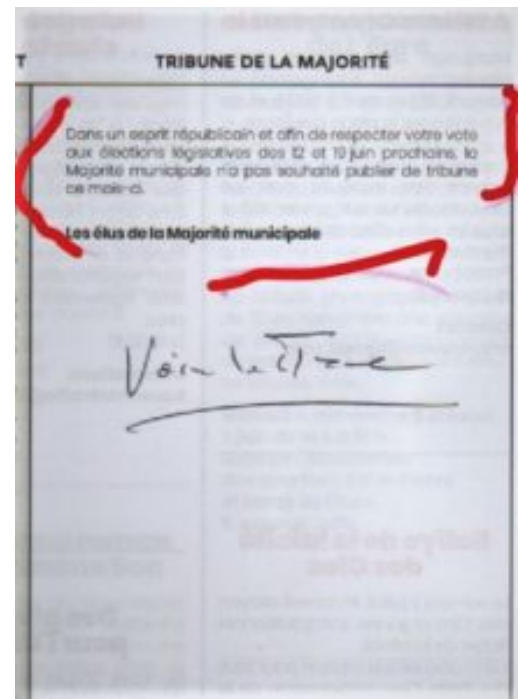


PAS A UN PARADOXE PRES !

En cette période d'entre-deux-tours d'élections législatives, **MédiaChartres** souhaite revenir sur un « **détail paradoxale** », du **Maire de Chartres** (sujet, déjà évoqué dans notre article précédent) :

<https://mediachartres.fr/2022/06/10/info-ou-propagande/>

Dans le dernier N° 220 du magazine « **Votre Ville** » **page 107**, dans la rubrique « **Tribunes** » colonne de la majorité, **seulement 4 lignes** pour nous convaincre que les Élus-es Chartrains « **dans un esprit républicain, ne souhaitaient pas**



s'exprimer » ?

Mais (il y a toujours, un mais), parallèlement à cette intention louable, M. le Maire rédigeait, signait et faisait imprimer et distribuer par portage spéciale, un courrier qui disait bien et imageait, tout l'inverse de ce (en effet) »**bel élan républicain**« .

De plus, **MédiaChartres** à relevé, que cette **supplique** ne comportait pas: le Nom de l'imprimeur et n'avait pas la mention « Merci, de ne pas jeter sur la voie publique », un

oubli sans doute ?

Sans parler, du non-respect de la volonté des Personnes !



Cela s'appelle un paradoxe :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Paradoxe>





Martine Leroy

INFO ou PROPAGANDE (?)

Vous avez été **très nombreux**, à nous signaler un courrier reçu par portage spécial, à l'intitulé « **De la part de Jean Pierre Gorges** » Maire de Chartres et daté du **04/06/2022**.



Bigre, cela pouvait laisser craindre ou penser, à une information importante voir, capitale pour tous (suspense maximal ...).

Qui fera **surement** l'objet, d'une vérification de la « Commission de vérification des comptes de campagnes »



CNCCFP

Mais NON, rien de plus qu'une « **invitation** » à soutenir son poulain (au féminin), qu'il à désigné à la dernière minute, en remplacement d'un dissident de sa propre équipe (**difficile de faire confiance de nos jours**).

Ce courrier ne tarit pas déloges, mais **MédiaChartres** à relevé certaines incohérences (**sans faire de politique**), comme . . .

1/ (Une battante qui à fait sortir de terre « **l'Odysée** ») le plus grand complexe aquatique à **débordements réguliers** (surtout sur la route), qui « prends l'eau à chaque orage, par les infiltrations de la toiture et qui reste très aléatoire concernant l'entretien, à l'enseigne des fédérations ne



souhaitant plus y revenir !

2/ (A l'écoute des familles et de leurs jeunes enfants), certainement la mieux placée pour parler éducation, **pourtant l'un des fils d'une Éluée prétorienne**, à été mis en garde à vue, au motif de « **vente de faux passe sanitaire** » (**l'affaire à été contenue, OUF !**) et pour cause.



3/ (Elle a su accompagner les sportifs, à leur meilleur niveau) **MédiaChartres rétorque**, qu'avec des budgets illimités, les choses sont faciles !

Sauf que la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG). a mis en garde les responsables concernant les dépenses (2,2 M d'euros) rien que pour le foot, nous vous laissons imaginer le montant global, pour l'ensemble des autres clubs (et ils sont nombreux).

Attention, retour de la DNCG en fin d'année à Chartres, pour un nouveau contrôle, et le tempo ne sera plus le même.



De même,

comme le souligne le récent rapport (de 126 pages) de la « **Chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire** » qui interpelle les « **Harry Potter financiers de la Ville** » (mais,



nous y reviendrons).

Il est donc, parfaitement « **ÉVIDENT** qu'avec autant de « **bons résultats** », les Résidents apprécieront et jugeront de leur avenir, **Dimanche prochain.**

Et pour rappel, respect des indications pour tous.



Martine Leroy

« **BLA BLA BLA** » **et puis,**
plus... RIEN !

Faire des annonces de bonnes intentions, sans jamais en apporter les preuves (plan de financement, date de début de travaux, mesures provisoires ou autres témoignages), c'est facile !

MédiaChartres, constate qu'au delà des promesses faites lors des nombreuses et interminables réunions des Élus-es ou responsables, ce stade n'est que rarement dépassé et que trop souvent l'amnésie est au rendez-vous.

Dernière en date, le projet de **-la Maison Lorin-** (qui n'a déjà plus de **plomb** dans l'aile) (?)

Au regard de l'état, du risque d'effondrement d'un pilier du

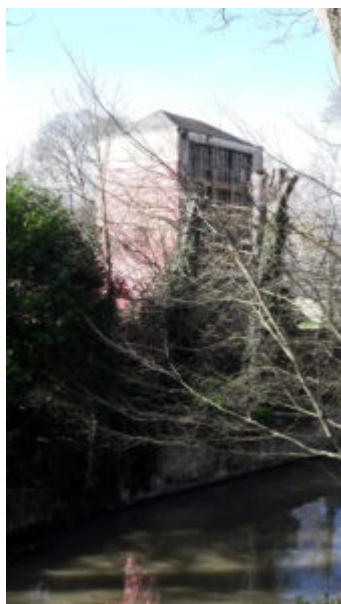


portail (coté Blv Foch) façon **tour de Pizz** et du réel danger pour les passants, pour **MédiaChartres**, aucun doute,

qu'une solution de consolidation d'urgence immédiate s'impose (CQFD).

Espérons que dans l'intérêt général, cette alerte sera prise en considération ?

Patrick Maresko



QUE LA « FÊTE » COMMENCE !

MédiaChartres avait cette information depuis longtemps.

Le Maire confirme à « certains Médias », qu'il envisage (depuis un bail !) de se lancer dans le Monde de la nuit (sans **Régine**, disparue récemment), mais cette jeune idée serait plutôt issue d'un contexte familiale (d'après nos sources).



Et de rappeler, que ce secteur d'activité à payé un lourd tribut depuis les années 90, toutes raisons confondues, pour certains membres de **MédiaChartres** la plus classe et conviviale, était sans conteste 'Le Life Club » à Pont-S/Gallardon » (ex Abbaye du Roi Trouvé).

Le Maire affiche clairement la couleur, « **personne dans mon pré-carré** » et pour se faire, il annonce sans complexe utiliser ses prérogatives (à très mauvais escient, et à la TOUTE limite de la légalité) pour éliminer une concurrence potentielle, . . . **une mauvaise habitude !**

<https://droit-finances.commentcamarche.com/immobilier/guide-immobilier/147-droit-de-preemption-urbain-et-mairie-dpu-definition-abus/>

MédiaChartres va rapidement effectuer un sondage, en ligne et en présentielle et vous annoncer les résultats.

**Petits
rappel:**



dance floor



Nightclub

<https://www.ppermis-dexploitation.fr/424-l-ouverture-discotheque.html>

Et aussi,

<https://www.ppermis-de-exploitation.com/456-l-contraintes-gestion-discotheque.html>

Que nous réserve encore, les mois et années à venir (?)

Clara Hirsch